



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-31 Conseil d'Administration du 04/04/2024

Concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2023 : bilan financier et détermination du coût des candidats admis

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, session 2023, a été organisé par le service Interrégional des Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne, des Pays de la Loire et de la Normandie.

Le jury de ce concours s'est réuni le 28 septembre 2023 et a déclaré 51 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours

Géographie du concours		Collectivités et établissements publics du Grand-ouest
Nombre de :	• postes ouverts	51
	• candidats inscrits	1 188
	• candidats admis à concourir	1 078
	• présents aux épreuves écrites d'admissibilité	649
	• candidats admissibles	134
	• présents à l'épreuve d'admission (entretien avec le jury)	132
	• candidats déclarés admis	51

Éléments financiers sur le concours

		ESTIMATION : à l'ouverture du concours	DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours
Coût du concours		141 084,00 €	112 214,02 €
Candidats inscrits	Nombre	1 200	1 188
	Coût par candidat	117,57 €	94,46 €
Candidats admis	Nombre		51
	Coût par candidat		2 200,27 €

Ce concours ouvert en 2023 relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 8 mars 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019, conclue entre les Centres de Gestion du Grand Ouest relative au fonctionnement de la coopération concours Grand Ouest. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours est financé par le budget annexe de la coopération concours annexé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- le bilan financier définitif du concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques 2023 d'un montant de 112 214,02 € ;
- le coût du candidat admis d'un montant de 2 200,27 €.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240409-9-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 10-04-2024

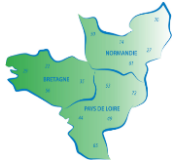
Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



BILAN FINANCIER - ACPB 2023

1 200 candidats estimés
1 188 candidats inscrits

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour 1200 inscrits	Coût définitif en € pour 1188 inscrits	Observations
1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)			
1-1 Impression des affiches	- €	- €	
1-2 Impression des plaquettes d'information	- €	- €	
1-3 Impression des dossiers d'inscription	- €	26,00 €	
1-4 Impressions diverses			
Impression des sujets des épreuves écrites	60,00 €	143,00 €	
Impression nécessaires à l'orga des épreuves	80,00 €	133,71 €	
Impression de sujets d'admission	- €		(pas d'épreuve facultative pour cette session 2023)
1-5 Impression des dossiers des jurys	75,00 €	56,83 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés, facture France Express...)	100,00 €	63,05 €	
Sous-total	315,00 €	422,59 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies	350,00 €	113,28 €	
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	150,00 €	130,90 €	
Sous-total	500,00 €	244,18 €	
3- Publicité			
3-1 Avis presse	- €		
4- Location de salles			
4-1 Location de salles			
Epreuves écrites	12 000,00 €	8 167,60 €	
Epreuves facultatives	- €	- €	
Epreuves orales	355,00 €	402,00 €	
4-2 Location de matériel	11 000,00 €	7 931,74 €	
Sous-total	23 355,00 €	16 501,34 €	
5- Coûts salariaux			
5-1 Coûts salariaux et divers	55 000,00 €	44 065,71 €	
5-2 Surveillance des épreuves	3 500,00 €	3 054,00 €	
5-3 Honoraires médicaux (candidats avec aménagement)	- €	540,00 €	
Sous-total	58 500,00 €	47 659,71 €	
6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
6-1 Conception des épreuves			
Epreuves écrites	- €	- €	
Epreuves facultatives	- €	- €	
Epreuves orales	- €	- €	
Sous total	- €	- €	
6-2 Correction des copies			
Epreuves écrites	11 000,00 €	10 519,96 €	
Epreuves facultatives	- €	- €	
Sous total	11 000,00 €	10 519,96 €	
6-3 Participation épreuves d'admission	7 500,00 €	5 487,47 €	
6-4 Réunions de jurys	900,00 €	739,37 €	
6-5 Frais de repas	600,00 €	420,39 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	5 200,00 €	3 683,01 €	
Sous-total	25 200,00 €	20 850,20 €	
7- Prestations de services			
7-1 impression de sujets (imprimeur)	2 500,00 €	1 598,33 €	
7-2 secrétariat handicapé	500,00 €	84,00 €	
7-3 sécurité (agents de sécurité)	300,00 €	- €	Inclus dans la location de salle
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	6 000,00 €	5 928,58 €	
7-5 droit de copie	400,00 €	222,75 €	
Sous-total	9 700,00 €	7 833,66 €	
8- Charges de structure et de gestion courante			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	23 514,00 €	18 702,34 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
Sous total	23 514,00 €	18 702,34 €	
TOTAL GENERAL	141 084,00 €	112 214,02 €	

Coût par inscrit : 94,46 € (pour 1188 inscrits)
Coût par lauréat : 2 200,27 € (pour 51 lauréats)